

MAIRIE D'AYDOILLES



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE LUNDI 10 MAI 2021 à 20H00

à la salle des fêtes d'Aydoilles.

N° de délibération	Objet	Domaine	Code matière
33/2021	Participation financière pour les cartes de transports scolaires pour les enfants domiciliés à Aydoilles et scolarisés au collège et au lycée	Finances locales	7.10
34/2021	Tarifs pour l'accueil de loisirs sans hébergement hors périscolaire session été 2021	Finances locales	7.1.2.2
35/2021	Emplois d'animateurs pour l'accueil de loisirs sans hébergement hors périscolaire session été 2021	Fonction publique	4.2
36/2021	Règlement intérieur de l'accueil de loisirs sans hébergement hors périscolaire	Domaines de compétences par thèmes	8.1.3
37/2021	Attribution de cadeaux pour départ en retraite	Finances locales	7.10
38/2021	Location de chasse lot n°3 sur le territoire de Mortagne : autorisation de signature à madame le Maire de Dompierre	Domaine de compétences par thèmes	8.8.4
39/2021	Achat de la parcelle ZB 0356	Domaine et Patrimoine	3.1
40/2021	Achat des parcelles boisées B 1410 - 1411 - 1412 - 1413 et ZA 128 - 148	Domaine et Patrimoine	3.1
41/2021	Application du Régime Forestier pour les parcelles B 1477 et B 1518	Domaine et Patrimoine	3.5
42/2021	Nouvelle répartition du capital social de la société SPL-Xdemat	Autres domaines de compétences	9.1.3
43/2021	Création d'un emploi permanent dans les communes de moins de 2000 habitants ou groupements de communes de moins de 10000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public (Cas où l'emploi pourrait être pourvu par un agent contractuel en application de l'article 3-3-5° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984)	Fonction publique	4.2.1
Questions et informations diverses			

Le Maire d'AYDOILLES

Stéphane CHRISMONT



4, rue de la Mairie - 88600 AYDOILLES

Tél. : 03 29 65 78 79 - Fax : 03 29 65 76 44 - Courriel : Aydoilles-vosges@wanadoo.fr